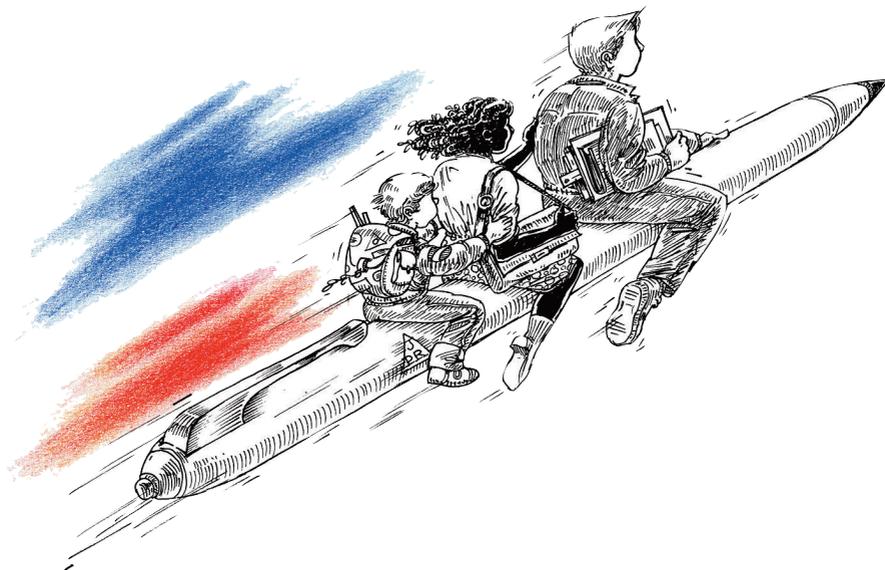


GRAND ORIENT DE FRANCE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



L'École Républicaine du Futur *L'École et la formation à la Citoyenneté*

RAPPORT

3^{ème} phase du programme

Juin 2012



SOMMAIRE

Introduction de Guy ARCIZET, Grand Maître du GODF	1
Avant propos	3
L'école dans la tourmente	4
Quelles finalités pour l'école républicaine ?	6
Instruire et éduquer : indissociables	7
Acquérir du savoir et apprendre à être	8
La promesse de l'Ecole de la République aux enfants et à la société	10
Une nouvelle architecture du système éducatif	12
Que faut-il enseigner ?	14
Revenir aux valeurs de la citoyenneté	15
Une pédagogie de la citoyenneté	16
Les enseignants	18
L'évaluation	20
La coéducation	21
Une école ouverte sur le monde	23
Des propositions concrètes	25
Conclusions	28
 - Annexe -	
Liste des contributions référencées	33

Introduction de Guy ARCIZET

Grand Maître du Grand Orient de France

A la veille de la présentation du rapport au Conseil de l'Ordre, nous recevions en l'Hôtel Cadet Vincent PEILLON, Ministre de l'Education nationale. Il souhaitait par sa présence se joindre à au Grand Orient de France qui rendait ce soir-là un hommage à Jean ZAY, son illustre prédécesseur. Un raccourci de près de quatre-vingt ans pour ce pilier de nos institutions qu'est l'Ecole de la République laïque. Aujourd'hui, elle ne sait plus répondre aux problèmes de plus en plus complexes que lui pose notre société.

Voilà pourquoi le Grand Orient de France a mis en place le 1er décembre 2007 un programme pluriannuel de réflexion sur l'Ecole Républicaine du Futur, à l'occasion d'un colloque qui a réuni plus de 400 personnes au siège de la rue Cadet. Dans les mois qui ont suivi, une Commission du Conseil de l'Ordre a entendu une trentaine d'experts du système éducatif et pris en compte la question à l'étude des Loges : « L'école de la République pour quoi faire ? ».

En 2010 à ma demande, les Loges qui le souhaitaient ont étudié les conséquences de « la formation à la Citoyenneté, objectif premier et fondamental de l'Ecole Républicaine du Futur », sujet qui fut décliné en quatre questions. En 2011, l'objet fut de prendre conscience de l'importance de l'enjeu : l'Ecole, socle de la République et acteur déterminant de la vie sociale, économique et culturelle, face à d'immenses difficultés, menacée dans son existence même. C'est de cet enjeu complexe dont il est question dans le rapport, issu de la réflexion de vingt-huit Loges. Nul obligation pour elles de construire un projet décrivant ce que doivent être les structures et le fonctionnement du système éducatif de demain, mais de dire quels doivent être les objectifs et la nature de l'Ecole Républicaine, d'affirmer la primauté des valeurs que nous défendons par rapport aux enjeux profanes, dans la formation des jeunes générations.

Sur ces questions de société, comme sur bien d'autres, notre Obéissance ne peut rester ni indifférente ni muette. Une prise de position du Grand Maître dans les médias n'a qu'un poids très relatif comparé au rayonnement de tous les maçons dans leur environnement profane. La troisième phase du programme initié voilà cinq ans, le démontre une nouvelle fois. C'est dans nos Loges, avec toutes nos différences, que nous pouvons nous rassembler autour d'idées fortes qui seront ensuite répandues hors des Temples. L'Ecole républicaine en est une remarquable illustration.

Avant propos

Entre l'École de la République et le Grand Orient de France se sont tissés depuis plus d'un siècle des liens indissolubles qui les rattachent l'une et l'autre aux valeurs universelles. L'École est le lieu naturel d'acquisition des vertus citoyennes. La démocratie et la République s'y ressource en permanence. Le Grand Orient de France veille depuis les origines à ce que l'École de la République soit en mesure de rester la source intarissable et sacrée de la citoyenneté.

Au début des années 1960, l'école française, sous l'effet de l'allongement de la scolarité obligatoire à 16 ans et du baby boom, est entrée dans une des mutations les plus considérables de son histoire. Dès 1962, le GODF a pris ses responsabilités en organisant à l'UNESCO un important colloque de trois jours sur le thème : « *L'Education nationale de demain* ». La résolution finale fut adoptée à l'unanimité par acclamation (voir annexe).

Un demi-siècle s'est écoulé. Dans un premier temps, l'école a fait face au problème démographique. L'Education nationale, sans réellement modifier son organisation, par la simple multiplication des bâtiments et des enseignants, a réussi le pari de la « massification » et d'une certaine démocratisation. Aujourd'hui, elle fait face à des défis d'une autre nature, bien plus redoutables. « *Il semble que nous vivons aujourd'hui un début de Révolution culturelle identique à celle que nos compatriotes de la Renaissance ont vécue* » (22)¹. Le monde entier – la France n'y échappe pas – est entré dans une ère de bouleversements permanents de nature technologique, culturelle, économique et sociale qui ont un impact sur la vie quotidienne de chacun et sur toutes les institutions, y compris l'école. Les valeurs que nous défendons et l'institution scolaire elle-même chargée de les transmettre sont mises à rude épreuve. « *L'école républicaine de la 3ème République se déconstruit progressivement depuis un demi-siècle, sans qu'un nouveau modèle ne s'y substitue* » (N. Mons).

En 2007, Jean-Michel Quillardet et Guy Arcizet, respectivement Grand Maître et Grand Secrétaire aux Affaires intérieures, ont décidé de réactiver la réflexion de l'Obéissance sur l'école. Une Commission du Conseil de l'Ordre a auditionné pendant deux ans, une trentaine d'experts. Il en est sorti en

¹ - Les chiffres entre parenthèses renvoient aux numéros des planches en annexe, aux interventions des représentants des Loges à la réunion du 15 mai 2012 ou aux compléments écrits envoyés à la suite de cette réunion.

2009, outre un état des lieux, la nécessité de se saisir du sujet et un certain nombre de pistes de réflexion.

En 2010, à l'initiative du Grand Maître Guy Arcizet, les Loges ont repris cette réflexion à leur compte. Leurs travaux ont abouti à un rapport proposant la citoyenneté comme « *objectif premier et fondamental de l'Ecole républicaine du Futur* ». Sur la base de cette affirmation et du rapport, quatre questions ont été proposées en 2011 par le Grand Maître à la réflexion des Loges. Le premier Grand Maître adjoint Jean-Philippe Marcovici a cordonné ces travaux.

Plusieurs dizaines de Loges de toutes les Régions se sont emparées du sujet de la façon qui leur convenait : Tenues blanches ouvertes ou fermées, réunions publiques, planches individuelles ou préparées en commission et débattues en Loge...

Ce nouveau rapport de synthèse 2012, dans la suite des travaux précédents, tente de faire émerger les grandes lignes de la réflexion qui se développe au sein de l'Obédience sur l'Ecole Républicaine du Futur. Il reprend les points les plus souvent traités dans les rapports émanant de Loges ou de groupes de Loges qui nous rappellent que l'Ecole Républicaine du Futur est par nature laïque. On trouvera l'intégralité de ces travaux en annexe. Ils ont été complétés au cours d'une réunion des représentants des Loges participantes, le 15 mai 2012 au siège du GODF.

Plus d'un millier de Frères et Sœurs ont été impliqués d'une façon ou d'une autre dans cette réflexion.

Notons la proposition de deux Ateliers qui préféreraient « *Ecole républicaine de l'avenir* » (3) et (5) plutôt qu'« *Ecole Républicaine du Futur* ».

Plusieurs Ateliers se sont interrogé sur le champ de la réflexion : S'agit-il de « *la formation « initiale » et de la formation du citoyen jusqu'à 16 ans environ ou doit-on élargir le sujet à la préparation à l'entrée dans la vie active ?* » (23). Pour la plupart, les Ateliers ont choisi comme objet de réflexion un ensemble comprenant la maternelle, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

L'école dans la tourmente

Si la réflexion des Ateliers porte sur l'école d'aujourd'hui, personne n'oublie que « *si la route est encore longue, le chemin déjà parcouru est immense...* » (23). Tout ce qui a été fait a nécessité du temps. Maintenant « *l'Ecole de la République doit retrouver un nouveau souffle dans la réalisation de sa mission sacrée d'émancipation de l'ensemble de la population* » (23).

Les rapports de 2012 insistent sur les transformations qui affectent le bon fonctionnement de l'école : « *Les valeurs enseignées et les comportements que l'on espérait favoriser ont laissé la place à l'individualisme, à la recherche du plaisir immédiat, des gains immédiats* » (6). « *On est guidé par le désir plus que par la passion. La jouissance plutôt que l'effort. L'enfant veut tout savoir, mais sans apprendre. L'autorité est suspecte, même celle du père. On n'interdit plus, on négocie. La fatigue s'installe quand la passion est absente* » (13). « *L'accélération de l'information entraîne une compréhension superficielle des événements et un déficit d'analyse. Le but n'est pas d'apprendre à comprendre et à vivre ensemble, mais de tirer son épingle du jeu. S'y ajoutent une déresponsabilisation politique et une tentation communautariste* » (6). « *L'apparition de réussites sociales prodigieuses, sans que l'école y soit pour quoi que ce soit, a pu démoder la voie traditionnelle de la méritocratie scolaire* » (2). « *Des dogmes pédagogiques et des dogmes politiques se sont mis en place dans l'école elle-même ... L'émulation est remplacée par la compétition* »(4). « *L'institution scolaire a été progressivement concurrencée par d'autres sources de savoir, télévisuelles notamment où il faut voir une des raisons essentielles du déclin de l'autorité des enseignants* »(2). « *Le libéralisme scolaire fait de l'autre un concurrent, voire un adversaire. Les conséquences sont catastrophiques pour ceux qui sont rejetés comme pour les élites coupées de la réalité sociale* » (8).

Les valeurs républicaines sont aujourd'hui moins partagées et notre société n'est plus sûre de rien. Des repères sont en train de se perdre : 27% des 18-24 ans (après 10 à 15 ans de scolarité, donc d'éducation civique) avaient exprimé l'intention de voter à l'extrême droite à l'élection présidentielle de 2012.

Tout ceci et bien d'autres choses encore font que l'Ecole de la République, qui a survécu au drame de la Grande Guerre, à la catastrophe de la seconde guerre mondiale et au traumatisme de Vichy, est aujourd'hui en grande difficulté. Elle peine à répondre aux multiples défis de la démocratisation, de la mondialisation, des révolutions technologiques et du déclin des valeurs. L'école subit son environnement et semble impuissante face au déclin réel de la citoyenneté, ce qui pourrait mettre en danger la République.

Plusieurs Loges insistent sur la nécessité de dépasser le stade de la critique ou de la défense de l'institution scolaire et d'en venir à des propositions, afin de maîtriser l'avenir de l'école.

C'est l'école qui peut nous aider à « *sortir de l'idéologie productiviste et à devenir une société de création et de relations avec un degré très élevé de proximité, de participation et de confiance les uns envers les autres et envers la République, notre patrimoine commun* » (1).

« L'École Républicaine utopique du futur sera le moyen majeur pour permettre aux jeunes humains et à leur environnement humain de devenir des hommes et des femmes compétents, efficaces, capables de vivre en paix avec eux-mêmes et avec les autres et ainsi de rendre la société du futur enfin libératrice et plus épanouissante pour tous » (1)

Déjà le rapport de 2009 affirmait : *« le projet de l'École Républicaine du Futur devra se placer philosophiquement dans la perspective d'un consensus sur les valeurs de la République et tout particulièrement sur le triptyque « Liberté-Égalité-Fraternité » afin que cette École porte toujours les espoirs d'une société plus juste et plus solidaire »*. Il est dit aujourd'hui, c'est l'idée qui ressort de nombreux rapports : *« L'École de la république doit se donner des orientations fondamentales inspirées des valeurs maçonniques » (4).*

Quelles finalités pour l'école républicaine ?

Aujourd'hui, la société demande tout et n'importe quoi à l'école. Dès qu'un manque, et ils sont nombreux, est observé dans les relations sociales, dans les besoins économiques ou dans les aspirations culturelles, on donne aux enseignants une nouvelle mission qui brouille un peu plus la ligne générale. Les Loges dans leur réflexion sur les finalités de l'enseignement, sont soucieuses de remettre en question certaines orientations actuelles pour revenir à l'essentiel.

D'abord la citoyenneté :

« L'enseignement obligatoire prépare chaque individu à exercer au sein de la société une citoyenneté responsable tout au long de sa vie » (9). *« L'école doit redevenir un lieu pour se connaître soi-même et où on apprend à devenir citoyen » (23).*

« Une refonte autour de l'éducation à la citoyenneté s'inscrit à contre-courant des idées dominantes, marquées par la course au diplôme et par une vision consumériste de l'école » (15). *« Former à la citoyenneté, c'est vouloir installer le libre-arbitre dans les têtes, c'est apprendre à argumenter, c'est établir des valeurs communes qui permettront le vivre ensemble » (13).*

« L'élève et même l'enseignant doivent redevenir un être apprenant à penser librement » (23).

Créer de l'égalité et de l'équité :

« L'école n'est pas responsable des injustices sociales mais elle se rendrait coupable, si elle ne mettait pas tout en œuvre, pour donner une réelle chance

de réussite à chaque enfant » (23). Notre école est-elle inégalitaire ou inéquitable ? Probablement les deux. Au-delà des querelles sémantiques sur « l'égalité » tout court, « l'égalité des chances » ou « l'équité », c'est de Justice qu'il s'agit. Tous les jeunes doivent avoir devant l'école de la République un sentiment de Justice. Ils l'auront s'ils trouvent « l'égalité devant les mêmes enseignements et avec les mêmes enseignants, l'égalité devant les apprentissages fondamentaux, ...l'égalité devant l'ouverture à la vie et la culture, ...l'égalité devant l'orientation professionnelle à l'issue du secondaire » (22).

« Former des individus capables de s'adapter aux évolutions économiques et sociales et par conséquent, en situation de se projeter dans l'avenir et de construire leur vie individuelle et sociale » (25).

Ne laisser personne au bord du chemin :

« L'objectif de l'école est de s'occuper de tous, et particulièrement de ceux qui en ont le plus besoin. Il ne s'agit pas de refuser de les accueillir : c'est comme si un hôpital ne recevait que les gens en bonne santé » (8).

« Assurer l'instruction et l'éducation de chaque enfant, avec ses particularités, ses qualités, ses handicaps, et en respectant ses propres rythmes d'apprentissage » .

Les finalités de l'école se retrouvent dans **les valeurs républicaines**. Elle doit répondre à « *une triple nécessité : satisfaire ses besoins pour survivre (Egalité), combler ses désirs pour exister (Liberté), vivre en communauté pour se développer (Fraternité) (12).* « *L'Ecole de la République pour quoi faire ? Pour faire la République, tout simplement » (23).*

Instruire et éduquer : indissociables

L'école doit-elle plutôt instruire ou plutôt éduquer ? Ministère de l'Instruction publique ou de l'Education nationale ? Les Loges ont cherché à approfondir cette question. Dans la tradition des Lumières, morale et connaissances sont profondément liées. L'étude des philosophes et des grands auteurs, ce qu'on appelait les Humanités, pouvait jadis tenir lieu d'éducation civique pour les jeunes bourgeois fréquentant les lycées. Celui qui savait, agissait bien. « *Il y a dans l'instruction une dimension éducative. L'école qui instruit est en effet le lieu où les esprits apprennent à se libérer de toutes les puissances et de toutes les contraintes en se soumettant librement à la seule puissance de la raison » (18).*

Est-ce toujours vrai ? « *L'individu éduqué du futur... préfère la sagesse à l'intelligence. Il est pleinement citoyen de son quartier, de sa cité, de sa commune, de son pays, de l'Europe et du Monde » (1).*

« L'école doit favoriser l'éducation (au sens de Weisman : « educere » - sortir de l'état de minorité pour inventer un monde meilleur) des enfants qu'elle a à sa charge » (24). Il faut se souvenir que l'éducation, dont on sait maintenant qu'il n'est pas un « dressage » est, tout autant que l'instruction, un apprentissage : « L'apprentissage, c'est avant tout une rencontre entre un maître qui enseigne et un élève qui apprend. C'est une relation humaine » (14). « Eduquer, c'est « ex ducare », c'est-à-dire conduire « hors de » nous dit l'étymologie, conduire hors de l'état de nature vers l'état de culture » (20).

Il apparaît que le développement des connaissances et des compétences ne suffit pas, ou plus, à faire un citoyen et que les deux finalités de l'école sont indissociables : *« Il est bien évident, si l'on pense l'école comme un instrument d'émancipation collective, comme une arme dont les citoyens pourront se servir pour comprendre et pour changer le monde, que cette école-là devra tout à la fois instruire et éduquer ... Il s'agit de savoir si la tradition qui confie l'éducation à la famille et l'instruction à l'Ecole est fondée. Il serait bien sûr tout aussi absurde d'interdire à l'école d'éduquer que de dénier à la famille le droit d'instruire lorsqu'elle le peut... Loin donc de se contredire ou de s'exclure, le projet d'instruire et celui d'éduquer se rejoignent en profondeur dans leur finalité de rendre libre... Mais si aujourd'hui de nombreuses voix s'élèvent pour demander une véritable éducation civique à l'école, c'est qu'elles considèrent que le balancier est allé trop loin dans le sens de l'instruction au détriment de l'éducation » (18).*

Les maçons se rejoignent sur la nécessité *« de ne pas séparer l'éducation de l'instruction. L'instruction mariée à l'éducation a pour objectif d'apprendre à apprendre puis de comprendre afin d'agir en tant que citoyen libre » (22).*

Acquérir du savoir et apprendre à être

Apprendre à apprendre est devenu une nécessité de l'école, dans un monde en mutation constante, avec des connaissances à acquérir. L'époque des encyclopédistes est révolue. Un enseignement fondé sur la simple transmission de connaissances se coupe du monde. Totalement déconnecté du réel, il risque de former des jeunes incapables de surnager dans un monde en ébullition. *« Les savoirs sont rapidement obsolètes puisque la moitié des savoirs acquis lors d'un cursus de formation d'ingénieur sont obsolètes 5 ans après la sortie d'école » (1).*

Aussi l'école doit-elle faire acquérir *« les savoir être, les savoir vivre » (16) « Il ne faut pas seulement donner des savoirs à l'enfant, il faut lui faire découvrir ses potentialités et cultiver le savoir-être » (19),* ce qui lui servira la vie entière. *L'école « sait depuis longtemps (Socrate, Descartes) que c'est*

la méthode qui compte plus que les données et que la navigation dans le savoir est non pas un savoir mais un savoir faire... Du coup l'enseignement est fondé non sur l'imitation des modèles mais sur leur invention, non sur la passivité et la docilité ou bien la compétition mais sur l'initiative et la créativité. Cet enseignement est alors adapté à la mouvance et à la complexité, les deux caractères majeurs de nos sociétés humaines ainsi que de leur environnement naturel. Du coup aussi, l'enseignement est conçu non pas comme un « transfert de savoirs » lors des jeunes années mais comme un processus permanent d'apprentissage alliant « savoir, faire et être », tout au long de la vie » (1).

« Apprendre , c'est encore en permanence résoudre l'équation qui met en relation fonctionnelle les connaissances que l'on a avec ce que l'on est » (14).

La demande croissante d'éducation faite à l'école est liée à l'importance nouvelle donnée dans la société, et surtout dans le monde du travail, au « savoir être ». « *L'instruction est le savoir, l'éducation le savoir être* » (6). La « tête bien pleine » ne suffit plus. Nous voulons que nos enfants aient aussi une « tête bien faite ». « *Les apprentissages, que ce soit en mathématiques, en éducation physique ou en éducation artistique, ne peuvent échapper à la dynamique « instruction/éducation », sauf à apparaître au mieux comme des sommes encyclopédiques « laissant l'entendement et la conscience vides « (Montaigne), au pire comme « des choses mortes sous l'aigre érosion de la raison » (L. S Senghor), conceptions très utilitaristes de l'éducation, peu propices à la formation de citoyens* » (14).

Les verbes « être » et « avoir » sont bien les maîtres mots de notre école. Ils sont à eux seuls tout un programme pour le maître et pour l'élève. Notre école, dans son effort de clarté et de simplicité, ne doit pas réduire ses ambitions à la simple transmission d'un « bagage » intellectuel, mais favoriser le développement de personnalités harmonieuses et équilibrées : « *L'école républicaine du futur pourrait être un lieu d'équilibre entre apprentissage et remise en cause permanente, entre acquisition de nouveaux savoirs et initiation aux humanités, entre pluralité culturelle et identité laïque, entre droits et devoirs, entre rigueur et expression créative, entre le « réussir dans la vie » et le « réussir sa vie », entre raison et passion* » (16).

Au-delà d'un « bon » niveau culturel, d'une « bonne » éducation et du « savoir vivre », nous attendons de nos enfants qu'ils aient de l'éthique dans leur vie et dans leur travail, et même de l'engagement social, qu'ils soient des adultes responsables. Le « savoir être » en vient presque à se confondre, dans la demande faite à l'école, avec le « savoir être citoyen ».

Jean-Jacques Rousseau dont nous fêtons en 2012 le tricentenaire, et auquel le Grand Orient de France doit tant, est évidemment convoqué pour nous

indiquer ses propres finalités de l'éducation. Selon lui, l'éducation doit « *former un citoyen juste... et lui apprendre à vivre* » (13). Si Jean-Jacques était parmi nous, nous pourrions ajouter : « *...pour lui apprendre à vivre... dans une société... de plus en plus complexe !* » Il aurait aussi à s'expliquer sur ce qu'il faut faire pour éduquer non pas un, mais des millions d'Emile.

Posons-nous la question : Comment les Emile d'aujourd'hui et de demain deviendront-ils des « citoyens justes » ? « *C'est l'éducation qui, en associant socialisation et savoir-vivre, inculque les valeurs d'éthique et de citoyenneté et c'est précisément parce que la famille à qui l'éducation était traditionnellement dévolue, est de moins en moins capable de l'assumer, que l'école doit prendre le relais* » (18).

La promesse de l'École de la République aux enfants et à la société

La plupart des écoles, des collèges et des lycées publics affichent, à leur entrée principale, leur engagement. On pourrait s'attendre à une enseigne du genre : « Brevet des Collèges –Baccalauréat- Accès à l'Université ». Non. La promesse faite aux élèves sur les frontons des établissements publics, c'est : « LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE ». Et parfois aussi : « LAICITE ».

Ici vous deviendrez des êtres libres parce que l'école vous libérera des dogmes, des préjugés et des influences partisans ! Ici vous trouverez l'égalité, car l'éducation nationale comble les inégalités d'éducation, de culture, de fortune ! Ici vous travaillerez dans la fraternité, vous ne serez pas en compétition, vous vous entraidez ! Dans cette école laïque, vous serez libres de vos croyances et de vos opinions et vous respecterez celles des autres !

La promesse faite par l'école est celle de la citoyenneté. Une promesse qui s'adresse aux enfants, mais aussi à la société, dans la mesure où l'école est le creuset de la République, là où se construit chaque jour une société plus juste et plus fraternelle.

La promesse existe, elle est magnifique, mais elle n'est pas tenue. Malheureusement, notre école est une des plus inégalitaires des pays développés ² et près de 20% des jeunes quittent l'école, sans avoir acquis, malgré au moins 10 ans de scolarité gratuite, le bagage minimum de compréhension de l'écrit qui leur permettrait une bonne insertion sociale et

² Voir les études PISA disponibles sur internet

économique, sans parler de vie culturelle ou d'esprit citoyen. Dans la réunion publique de lancement de l'Ecole Républicaine du Futur, le 1er décembre 2007, Christian Forestier, ancien Directeur général des enseignements scolaires, a déclaré que 40% des élèves de 3e n'était pas au niveau attendu. Dans la même réunion, Alain Bentolila précisait qu'un élève sur 10 demeurait illettré. On peut parler d'échec scolaire massif qui a ses conséquences sur la liberté, l'égalité, la fraternité et aussi sur la laïcité.

Certains rapports ont établi des constats alarmistes sur la situation de l'école « *qui ne semble plus être en mesure d'assurer ses missions : Le calibrage et le formatage des élèves au travers d'un enseignement psychorigide... L'aggravation de la compétition scolaire, la relégation des enseignements professionnels et technologiques... L'accentuation de l'individualisme... Les dérives communautaristes qui conduisent à une fragmentation éducative et au gommage des valeurs de laïcité... Le manque de mixité sociale et l'apparition d'un véritable apartheid scolaire... etc* » (16).

« *Une école dans laquelle une seule famille est condamnée à chercher une solution à ses propres frais à l'extérieur de l'Ecole ne peut prétendre être un véritable service public (Bertrand Schwartz)* » (13). « *Malgré les textes officiels, on peut dresser aujourd'hui un constat de carence* » (6).

Dans leurs travaux et leurs rapports, les Loges, nombreuses, ont tiré les conséquences pratiques de l'écart entre cette réalité et le rêve d'une école libératrice et productrice de citoyenneté : « *L'école du futur devant contribuer à la construction du jeune adulte, il faut agir dès la première année, dès la maternelle..* » (7) ...Et « *raisonner dans le cadre de l'enseignement obligatoire. Pouvoir déclarer citoyens les élèves qui en sortent* » (9). « *Il faut élargir la mission de l'école pour qu'elle permette la pratique d'une relation à l'autre qui s'enrichit de la différence* » (7). « *Réfléchir sur le type d'homme qu'on veut former. Comprendre la complexité, imaginer des solutions nouvelles, soumettre les progrès technologiques à des principes éthiques* » (8).

La Commission de l'Ecole républicaine du Futur dans son rapport de 2009 constatant la profondeur du mal, affirmait la nécessité de reconstruire l'architecture de notre système éducatif, de la refonder

en tant qu'instrument de réalisation du rêve maçonnique d'une société « plus juste et plus éclairée ».

Une nouvelle architecture du système éducatif

Au cours des trois dernières décennies, des moyens considérables ont été injectés dans notre système scolaire sans que des améliorations flagrantes aient pu être observées, ce qui mène à s'interroger sur l'architecture elle-même et le mode de fonctionnement de notre système éducatif.

Mais que faire ? Il ressort des rapports une forte prise de conscience qu'il est vain de chercher les solutions de l'avenir dans le passé, dans ce qui est révolu : « *La nostalgie ne fait pas un programme scolaire, ne dicte pas le processus de formation des enseignants, ne secrète pas des missions scolaires renouvelés* » (24). « *Il faut inventer une formation tenant compte des évolutions actuelles et imaginant le futur. C'est ce que préconise Michel Serres : « Face à ces mutations, sans doute convient-il d'inventer d'inimaginables nouveautés, hors les cadres désuets qui forment encore nos conduites, nos médias, nos projets adaptés à la société du spectacle. ... Nous les philosophes, qui ont pour métier d'anticiper le savoir et les pratiques à venir... nous avons failli à notre tâche* » (6).

Imaginer l'école du Futur, c'est un travail pour les Maçons. Les Loges ont une vision de l'Homme et de la société qui répond à leurs aspirations de justice et de fraternité. C'est dans les Loges que l'on peut « *réfléchir sur le type d'homme qu'on veut former. Comprendre la complexité, imaginer des solutions nouvelles, soumettre les progrès technologiques à des principes éthiques* » (8).

La Commission de l'Ecole Républicaine du Futur de 2009 proposait en tout premier lieu une refonte de l'administration et un nouveau partage des responsabilités : Il s'agirait de « *combinaison pilotage central et autonomie des acteurs locaux. Si on prend en compte les recherches dans le domaine des politiques éducatives, il apparaît que plus on rapproche le lieu de décision de l'utilisateur final, plus les résultats sont positifs ; à condition que l'administration centrale joue son rôle de régulation du système pour garantir la même qualité du service public d'éducation partout sur le territoire national* » (2009). Autrement dit, des établissements plus autonomes travaillant sous une tutelle nationale puissante.

En 2012, plusieurs réflexions soulignent la lourdeur et l'inefficacité de l'administration, terriblement opaque pour les familles et les élèves des milieux défavorisés (22). Plusieurs rapports proposent de rapprocher les décisions du terrain, prônant une décentralisation de la gestion des écoles et des collèges au niveau de réseaux et circonscriptions, ce qui faciliterait la coéducation. Passer en somme « *d'une culture d'administration à une culture d'autonomie* » (1). L'Etat garderait la maîtrise des disciplines, des programmes et des évaluations finales.

« L'école reste l'institution française la moins touchée par la déconcentration, et la gestion du million de professeurs est essentiellement centralisée. La hiérarchie reste loin du terrain et sa gestion laisse perplexe. Une plus grande autonomie pour les académies dans la gestion des enseignants semble indispensable pour redynamiser un corps habitué à la dictature de l'ancienneté. » (2). « Une nouvelle étape de décentralisation devrait aboutir à définir une circonscription unique de gestion, incluant des réseaux constitués par les écoles autour des collèges, administrés par les principaux, dont les directeurs d'écoles seraient statutairement les adjoints » (9).

Certaines Loges estiment que les transformations du monde obligent l'école à revoir le cursus scolaire tel qu'il existe depuis plus d'un siècle : Le cloisonnement disciplinaire, caractéristique de notre enseignement, est souvent critiqué. Il pourrait être atténué au collège, afin d'*« ouvrir des passerelles entre les disciplines pour qu'elles s'enrichissent mutuellement et qu'elles donnent plus de cohérence à l'édification de la connaissance »* (16).

Une Loge (20) propose une progression entre les cycles fondée sur cinq objectifs : *« socialisation, instruction, personnalisation, orientation et professionnalisation »*.

« L'école du futur devant contribuer à la construction du jeune adulte, il faut agir dès la première année, dès la maternelle... Ensuite la séparation artificielle entre école et collège n'a plus de raison d'être, car c'est un parcours intégré de la scolarité obligatoire qu'il faut mettre en place » (7).

« Il faut donc refonder l'école obligatoire » (8) et *« pouvoir déclarer citoyens les élèves qui en sortent »* (9). *« Pourquoi ne pas envisager la mise en place d'un cursus pédagogique débouchant sur une « formation citoyenne » diplômante, ou encore une sorte de tronc commun où l'on pourrait privilégier davantage le vivre ensemble par rapport aux savoirs ? »* (18). Cette proposition rejoint les déclarations de plusieurs experts entendus par la Commission de l'Ecole républicaine du Futur en 2008 et 2009 qui préconisent une école fondamentale correspondant à la scolarité obligatoire et englobant l'école primaire et le collège avec continuité, sans la rupture de la sixième. La scolarité obligatoire correspondrait à l'acquisition du socle commun. La réussite de cet objectif semble un préalable, voire une condition pour amener 80% des jeunes au niveau du bac.

La réflexion des Loges rejoint encore celle de la Commission de 2008-2010 qui proposait *« que la République élargisse le périmètre de ses obligations envers « l'École Républicaine du Futur » à une période qui pourrait s'étendre de 3 à 25 ans alors que ... les obligations strictement légales concernent les jeunes de 6 à 16 ans. Les sous-ensembles de ce nouvel engagement républicain à l'égard de la jeunesse devront être en interrelation »* (2009).

Pourquoi élargir le périmètre, voire la mission de l'école ? Parce qu'elle a besoin de temps « *pour qu'elle permette la pratique d'une relation à l'autre qui s'enrichit de la différence* » (7). L'un des objectifs de l'école n'est-il pas d'apprendre à vivre ensemble, de donner le goût et l'expérience d'une communauté fraternelle, comme le réalise la franc-maçonnerie dans ses Loges ?

Il est aussi rappelé dans les rapports de 2012 que « *l'école n'est pas le seul lieu de formation. Quid des autodidactes qui réussissent leur vie professionnelle et sociale ? Au lieu de se contenter de compter le nombre de diplômés, il serait pertinent de compter les élèves sortant de l'école avec un projet et ceux qui n'en ont pas. Réfléchissons à une école ne relevant plus de critères du XIXe ou du XXe siècle. Il s'agit de former des jeunes pour une société qui n'est plus basée sur l'industrie, dans un pays intégré à l'Europe, et dans un contexte de mondialisation. Mettons en avant la diversité plutôt que l'unicité* » (15).

L'école n'est pas la seule solution pour la réussite scolaire et professionnelle comme le montrent, s'il en est besoin, l'école de la deuxième chance et l'apprentissage. Mais l'école de la République doit rester à tous points de vue le repère et le modèle.

Que faut-il enseigner ?

« *Le philosophe Olivier Reboul posait la question: « Qu'est-ce qui vaut la peine d'être enseigné ? » et répondait : « ce qui libère et ce qui unit ». Ce qui libère ? La connaissance scientifique qui dégage des préjugés, l'histoire qui permet de comprendre et de relativiser l'actualité, la littérature qui permet de mettre en mots les paradoxes de la vie, la lecture et l'écriture qui libèrent de la dépendance.*

Ce qui unit ? Le plaisir d'analyser ensemble et de trouver ensemble ; la musique, le sport, la poésie, ... la culture. Les deux objectifs indissociables de l'école obligatoire sont l'acquisition d'une culture commune et la construction de la loi. Le terme de culture est fondamental car il marque la sortie de l'empilement des savoirs : que les adolescents puissent utiliser un ordinateur mais qu'ils sachent pourquoi les hommes ont inventé les chiffres ; qu'ils connaissent l'orthographe et le grammaire mais qu'ils éprouvent le plaisir de la correspondance avec l'être aimé ; qu'ils affrontent l'angoisse de l'écriture et vivent ses satisfactions ; qu'ils sachent lire une fiche de paye et éprouver la joie d'un poème.

Ce n'est pas seulement le fait d'enseigner à nos enfants le « lire-écrire-compter » qui assurera le triomphe de la civilisation et de la démocratie, mais c'est l'attention à la manière dont ils apprennent à lire, écrire, compter et aux valeurs que l'on promeut à cette occasion qui nous permet d'espérer qu'ils fassent eux-mêmes le choix de la civilisation et de la démocratie...» (8).

« Au-delà d'une nécessaire « vérité scolaire » et d'un ancrage social strictement utilitaire, l'école doit inventer un surplus d'ambition : servir à unir le plus longtemps possible et à accompagner les enfants pour les aider à construire une société moins injuste. Dit autrement, c'est le désir de paix qui doit fonder la vérité car, de cette façon, l'accès à la connaissance s'inscrit dans la perspective d'une « rencontre sans vaincu », d'une rationalité baignant dans l'humain... La rencontre, c'est bien le défi majeur des bâtisseurs de l'école : l'individu est un « nœud de relations ». Aussi toute appropriation du savoir est partageable et est le fruit d'un partage. ...La relation aux savoirs devient centrale : « il est nécessaire de passer par autrui pour accéder à soi-même », dit Marcel Gauchet » (24).

On attend de la culture acquise à l'école qu'elle fasse le lien entre les connaissances, les apprentissages et les valeurs. Cela signifie qu'il serait opportun de revisiter les programmes scolaires de toutes les disciplines pour vérifier leur cohérence et si elles contribuent à cette culture qui « libère et qui unit ». Il ne s'agit rien de moins que de donner du sens aux études, sens qui échappe aujourd'hui non seulement à beaucoup d'élèves, mais aussi peut-être à certains professeurs. Les programmes d'aujourd'hui ne favorisent-ils pas davantage un « empilement de savoirs » que l'acquisition d'une vraie culture ? Revenons à Montaigne et à son vœu d'une « tête bien faite » plutôt qu'une « tête bien pleine »... Il n'en va pas seulement du bonheur et de la réussite dans la vie, mais aussi du progrès démocratique de la société.

Revenir aux valeurs de la citoyenneté

Pour oser réviser les contenus de l'enseignement, tâche gigantesque, mieux vaut s'appuyer sur des principes simples. Les Loges insistent sur la nécessité de « rétablir des valeurs fortes » (15) et rappellent « les trois obligations qui avaient été données aux instituteurs de France en 1882, et qui restent toujours d'actualité, même s'il faut les enrichir de commentaires : donner aux élèves une éducation morale et une instruction civique, écarter tout dogme particulier et fonder l'éducation sur les notions de droits et de devoirs. Mis à part l'instruction civique, qui peut être enseignée dans des manuels, il n'est pas nécessaire que ces trois obligations fassent l'objet d'un programme scolaire explicite. En revanche, ces obligations doivent être inscrites dans la pratique quotidienne des enseignants et mises en œuvre dans la vie courante de l'établissement, par exemple au travers du règlement intérieur » (4). C'est

principalement à l'école primaire que cette primauté de la citoyenneté dans la vie de tous les jours doit prendre place (5).

« Si éduquer c'est éveiller l'homme en l'enfant, en lui proposant d'adhérer librement aux valeurs qui fondent la vie humaine, alors l'Ecole a sans aucun doute le droit et le devoir de proposer de telles valeurs. Mais ces valeurs doivent être celles de tous les citoyens puisque l'école est publique. Ainsi la seule morale qu'elle puisse légitimement enseigner est une morale qui n'est ni liée à une religion, ni à une option politique particulière, ni à une idéologie quelconque, mais une morale fondée sur la seule raison » (18). « Les enfants doivent retrouver les valeurs de citoyenneté, de politesse, de fraternité, de solidarité, bref des valeurs républicaines. (19)

Plusieurs rapports confirment que *« la laïcité, qui doit être enseignée à l'école, est une composante essentielle de la citoyenneté » (15).*

Au-delà même du respect des convictions ou des croyances et de l'acquisition de valeurs, il n'est pas de morale sans esprit critique : *« l'éducation à la citoyenneté implique aussi la formation à l'esprit critique, qui est une des bases de l'exercice de la liberté de conscience » (15).*

« L'instruction ne se limite pas à une simple transmission de connaissance, mais vise la construction d'un esprit critique, l'autonomie de jugement et les bases nécessaires à la formation tout au long de la vie. Il s'agit d'apprendre à apprendre...Condorcet nous rappelle que « le but de l'instruction n'est pas de faire admirer une législation toute faite, mais de rendre capable de l'apprécier et de la corriger..» (23).

Adhérer aux valeurs humanistes, observer les règles, exercer un esprit critique, établir des relations civiles avec son entourage, accepter les différences, développer le goût du travail, prendre des responsabilités... La richesse du concept de citoyenneté mérite qu'un inventaire en soit fait tout au long de la scolarité et que l'école en soit, pour chacun, le premier lieu d'application et d'exercice.

Une pédagogie de la citoyenneté

L'apprentissage de l' « être », c'est la conquête de la liberté dans le respect des Lois : *« Parallèlement à l'acquisition de connaissances, de repères et d'automatismes, l'élève doit progressivement apprendre à rechercher seul l'information dont il a besoin sur n'importe quel sujet, de façon à se constituer un savoir autonome. Il doit pouvoir, à sa majorité, se faire une opinion sur tous les sujets qui le concernent et savoir exprimer ses idées et ses connaissances » (4).*

« Eduquer, c'est élever ; élever un enfant, c'est le faire grandir, non pour l'utiliser, mais pour qu'il puisse se passer de ses éducateurs et devenir autonome, c'est-à-dire se donner à lui-même la loi. C'est pourquoi l'éducation ne peut consister à donner à l'enfant des habitudes grâce auxquelles il serait adapté à des situations sociales prédéterminées » (18). Dès l'école primaire, par la « personnalisation », il faut construire « un individu éclairé, autonome, capable d'esprit critique » (20). C'est l'autonomie acquise qui permet à une personne instruite et éduquée de se comporter en citoyen obéissant librement aux Lois. Il faut « s'assurer que l'école favorise la formation à l'autonomie : le développement d'une culture universelle permet celle d'une conscience libre et d'un esprit critique et la référence à une morale laïque permet d'intérioriser normes et valeurs communes, donc de renforcer la fonction de socialisation de l'école » (19).

Des travaux pratiques sont possibles et probablement nécessaires dès l'école : « Pour illustrer le rôle de l'école dans la société civile, certains conseillers de l'Education Nationale ont proposé la mise en place de demi-journées hebdomadaires de service civique, consacrées par exemple au soutien de personnes âgées ou handicapées, à l'entretien des forêts ou des bâtiments publics... » (4). Ce type d'initiatives peut prendre différentes formes : « Organiser un brassage social de façon obligatoire pour 9 à 12 mois dans des associations visant le vivre ensemble dans la différence. Il n'y a plus le service national comme roue de secours, comme bouée de rattrapage pour reprendre le principe d'égalité » (5).

La question se pose évidemment des choix pédagogiques de l'institution, de l'établissement ou des professeurs. « La querelle entre ceux qui privilégient l'instruction ou la transmission des savoirs et ceux qui privilégient la pédagogie est vaine : l'instruction sans pédagogie adaptée ne fonctionne pas et la pédagogie ne s'appuyant pas sur l'acquisition de connaissances tourne à vide » (19).

Au fil des rapports, il apparaît clairement que toute nouvelle organisation pédagogique doit intégrer le souci toujours présent de former à la citoyenneté et que cet objectif permet de dépasser les vaines querelles des « disciplinaristes » et des « pédagogistes ». La relation maître-élève telle qu'elle s'établit dans l'éducation à la citoyenneté est significative d'un projet. Quelle relation entre instruction et éducation ? Donne-t-on la priorité à l'une ou à l'autre ? Si l'on veut en priorité transmettre des savoirs à qui veut ou peut les acquérir, le procédé ne sera pas le même que si l'on veut apprendre à apprendre, faire découvrir l'autonomie, développer l'esprit critique, le goût du travail et de la prise de responsabilité. Il ne s'agit pas non plus d'aller vers des « méthodes d'enseignement qui sont pour partie responsables de la crise actuelle » (2), de même qu'il faut conserver l'autorité sans verser dans l'autoritarisme (23).

Si les enseignants dans l'avenir reçoivent une solide formation pédagogique et si leur mission est clairement définie comme une mission d'éducation citoyenne en même temps que d'instruction et de personnalisation, il n'est pas utile de les infantiliser en leur disant comment faire chaque jour pour chaque chose, avec chaque élève. S'ils sont reconnus comme compétents pour rendre leurs élèves autonomes, il faut sans doute aussi leur reconnaître ce droit à l'autonomie. L'enseignement repose fondamentalement sur un contrat de confiance qui s'établit (ou pas) entre l'enseignant d'une part, l'élève, les familles, l'administration, les employeurs et la société d'autre part.

L'important est « *que la dimension citoyenne de toute pédagogie scolaire soit rappelée* » (14). C'est dans la pédagogie elle-même que la formation du citoyen prend place. La pédagogie n'est pas neutre : elle formate ou elle libère. Elle éteint ou elle éveille. Elle rend passif ou actif. Elle soumet ou elle rend responsable. Elle donne des certitudes ou elle apprend à douter. Elle isole ou elle rapproche des autres. Le citoyen est éveillé, actif, tolérant, responsable. Il pratique le doute. La pédagogie de la citoyenneté est dans toutes les disciplines, depuis l'EPS jusqu'au français en passant par les maths, les sciences et les langues. Tous les enseignants doivent être professeurs de citoyenneté, collectivement et individuellement.

La méthode maçonnique ne pourrait-elle pas inspirer l'Ecole Républicaine du Futur, en considérant que plusieurs étapes successives sont nécessaires, qui correspondent à une acquisition progressive de l'autonomie ? « *Comme l'apprenti Franc Maçon, l'élève garde d'abord le silence pour acquérir les savoirs fondamentaux. Comme le Compagnon, il apprendra de ses Maîtres les arts, les langues et les sciences. Comme le Maître, il sera en mesure de transmettre ses idées et ses connaissances* » (4). La citoyenneté serait conférée aux élèves - qualifiés d'« apprentis citoyens » - à la fin de leur scolarité obligatoire (9).

Les enseignants

De nombreux rapports soulignent que l'enseignant est au cœur du processus d'éducation. Mais « *le métier n'est plus le même. Il a perdu son côté sacré* » (13). « *La difficulté majeure des enseignants, c'est l'hétérogénéité des élèves en niveaux et en comportements* » (8). Les enseignants sont souvent désarmés face à des situations auxquelles ils ne sont pas préparés.

Les Loges soulignent la nécessité de revenir à une solide formation initiale et continue des maîtres, quelle soit pratique, pédagogique, ouverte sur le monde et profondément éthique :

« Comment réclamer une éducation propre à développer l'esprit de citoyenneté des plus jeunes, si les enseignants eux-mêmes n'en maîtrisent pas les fondamentaux ? C'est négliger que l'éducateur, quand il enseigne, communique nécessairement à ceux qui l'écoutent « les principes essentiels de sa liberté et de sa vie » (J. Jaurès) » (14).

« Faire croire que l'on peut apprendre sur le tas et qu'il suffit d'avoir été à l'école pour enseigner est dangereux » (22). « On peut s'interroger aujourd'hui sur la formation des enseignants à la citoyenneté qui devraient être exemplaires sur le plan du civisme » (5).

« Une véritable formation à l'esprit critique des enseignants paraît plus cruciale, à long terme, pour l'édification de la citoyenneté, que la simple mise en œuvre dans les classes de « cours » d'instruction civique (même si les deux actions ne sont pas antinomiques)» (14).

« Outre l'aspect pédagogique, culturel, intellectuel, elle prendrait en compte les valeurs républicaines, le principe de laïcité, les divers aspects de la société dans laquelle nous vivons, sans occulter l'élève, l'égalité des chances, la citoyenneté, l'adulte citoyen de demain » (3).

« La maîtrise sans formation à la pédagogie réduit le métier à la connaissance d'une discipline. Nous sommes dans l'instruction et pas dans l'éducation » (15).

« Les formations des enseignants (doivent) leur permettre d'enjamber les frontières de leur seul savoir » (24).

« Le fait que les enseignants ne se recyclent pas suffisamment dans le monde économique et social, les déconnectent de la réalité changeante, complexe, imprévisible. Un an passé dans une autre activité, de temps à autre, pourrait les aider à actualiser leurs connaissances du terrain » (12).

« La formation des enseignants doit inclure des stages en entreprise, qui les mettrait en contact avec le monde du travail. Des passerelles doivent permettre aux enseignants en cours de carrière d'occuper des postes en entreprise et réciproquement » (4).

Cette formation devrait entrer dans un ensemble de mesure pour « enfin revaloriser la condition enseignante et son image » (6).

Mais la formation ne suffit pas : « La féminisation d'une profession entraîne une certaine dévalorisation du statut de la profession associée à la dévalorisation salariale ... Comment y remédier ? Favoriser la mixité des maîtres comme celle des élèves, à l'école primaire, au collège et au lycée » (22). Certains pensent qu'on ne peut éviter de réviser le statut des

enseignants : « On ne devrait rencontrer que des maîtres dans l'école obligatoire (écoles et collèges) et des professeurs dans les établissements de poursuite d'études (lycées et enseignement supérieur). Ces titres devraient être décernés et être obligatoirement utilisés après que les personnels formés aient prêté devant leurs pairs le serment de servir la République. Le statut des enseignants concernés en serait valorisé, leur autorité, leur protection et leur responsabilité renforcées » (9).

L'évaluation

« Depuis les collèges de Jésuites jusqu'aux lois Ferry, les fonctions de l'évaluation scolaire se révèlent comme une série de mots d'ordre : maintien de l'ordre, unification, contrôle, sélection, adaptation. Tous les élèves savent bien que l'institution scolaire est souvent moins le lieu de diffusion universelle des savoirs et des compétences qu'une instance de classement et de hiérarchisation. Finalement, l'école apparaît bien souvent comme une espèce de « Star Academy » du Savoir où la compétition met en jeu quelques première places, les seules qui comptent. Lorsqu'on est au bas de l'échelle de notation, on ne vit pas la situation comme une évaluation susceptible d'aider, mais plutôt comme un rejet, la stigmatisation d'être nul. Cette école bien moins désinvolte qu'on le croit, exhibe le Savoir comme une collection de trophées à remporter » (14).

Cette vision de la réalité montre la distance qui existe entre certains aspects de l'école actuelle et l'apprentissage de la citoyenneté tel que nous le souhaitons. Le même rapport ajoute : *« Pour l'Ecole républicaine du Futur, il ne s'agit pas ici d'une réforme programmatique de plus, mais bien d'un changement paradigmatique indispensable... Ces réflexions amènent à formuler trois propositions sur lesquelles Il paraît important d'exercer notre sagacité maçonnique pour envisager l'élévation de cette Ecole républicaine du Futur dont nous rêvons : Créer les conditions d'une école qui privilégie l'humain, développer une conception républicaine du savoir, valoriser la coopération dans l'acquisition des connaissances » (14).*

La question de l'évaluation des élèves n'est pas anecdotique. Les notes sont à la base de la construction du parcours scolaire qui détermine directement l'orientation de l'élève et dans une large mesure arrête son avenir professionnel. Plusieurs rapports stigmatisent l'esprit de compétition issue du système de notation et souhaitent remplacer celui-ci par une émulation favorisée par la coopération.

Mais tant que la question de l'évaluation des enseignants et celle des établissements seront aussi peu et aussi mal organisée qu'aujourd'hui, le

suivi du travail scolaire et sa régulation ne seront pas en place. Si l'on veut développer l'autonomie à tous les niveaux, y compris au niveau de l'enseignant et celui de l'élève, sans doute faut-il la penser en même temps sous l'angle de la transparence et de la responsabilité. Pourquoi les élèves seraient-ils, à travers leur bulletin de note, désignés comme les éternels seuls coupables de leur échec ?

Dans un système de coopération et d'engagement collectif des acteurs de l'éducation tel qu'il est souhaité, les progrès de l'élève sont un combat quotidien dans lequel sont engagés non seulement le principal intéressé, mais ses professeurs, son établissement, sa famille et même les autres élèves de sa classe. Pour que l'élève en difficulté ne soit pas un bouc émissaire facile et ne se sente pas quelque part victime d'un système injuste, l'évaluation doit mesurer et prendre en compte cette responsabilité collective. La question de l'évaluation des élèves pose « a minima » celle des enseignants, mais rejoint aussi celle de la coéducation.

La coéducation

En réfléchissant à la question difficile de la coéducation, les Loges ont clairement établi que la fonction éducatrice de la famille et celle de l'école ne se superposent pas. La famille apporte quelque chose de fondamental, de spécifique, peut-être d'irremplaçable dans la construction d'un enfant. Malheureusement « *force est de constater que nombre de parents ne peuvent pas, ne savent pas, ne veulent pas remplir leur rôle : il est aujourd'hui évident que le métier de parent n'est pas si simple. On ne naît pas parent, on le devient. Les ruptures affectives, l'augmentation continue des divorces, la multiplication des naissances hors couples constitués, l'individualisme forcené, les incompréhensions dues à des cultures différentes, ont pour conséquences la désocialisation et le rejet de toute autorité pour nombre de parents qui ne sont pas adultes* » (19). On assiste à une véritable « *démision de nombreux parents* » (23).

L'éducation nationale ne peut être un substitut parfait à la famille défaillante : « *Malgré le délitement de la famille que nous constatons aujourd'hui, pour des raisons diverses, il n'appartient pas aux enseignants de se substituer aux parents, aux éducateurs, aux services sociaux... Redonner à l'enseignant son rôle principal : dispenser l'enseignement sous toutes ses formes. C'est un mal français que de demander tout à l'enseignant* (3).

Certes, l'école ne peut remplacer la famille, ni le professeur le papa ou la maman. Mais on ne peut condamner non plus à l'échec, au décrochage scolaire, l'enfant qui ne reçoit pas chez lui l'éducation de base qui lui

permettrait de tirer profit des 10 ans de scolarité gratuite que lui offre la République.

« On ne réglera pas un problème de décrochage scolaire en primaire si ce n'est par une prise en charge globale de la famille avec le soutien des autres parents » (1). « L'école doit s'appuyer sur la famille. Il doit y avoir complémentarité. Il faut peut-être envisager avoir un peu plus d'ingérence au niveau des familles » (5). Ce devoir d'ingérence qui ne peut s'exercer que « dans le cadre de la communauté éducative », correspond à des situations bien précises, lorsque la famille n'existe pas ou s'avère totalement incapable d'assumer ses tâches quotidiennes d'éducation. Il conviendrait d'en définir les conditions et le contenu.

Si plusieurs rapports restent résolument fidèles au schéma de Condorcet : « l'instruction à l'école, l'éducation à la famille », d'autres souhaitent une coopération structurelle, mais ordonnée (chacun à sa place) : *« Oui il faut fonder l'acte éducatif sur le couple enseignants/parents. Cela doit fonctionner selon le principe du contrat, des droits mais aussi des devoirs pour les uns et les autres. C'est un contrat de confiance qui est nécessaire, l'éducation de l'enfant étant au cœur de cette logique. La communication doit être plus fréquente, les parents doivent pouvoir mieux et plus entrer dans l'Ecole à condition que chacun reste à sa place » (22). Il est donc souligné – et c'est fondamental – que dans la coéducation, « le maître doit rester le maître du jeu » (8).*

Un dialogue parents-enseignants est-il toujours possible ? *« L'implication de la famille est fondamentale, mais leur implication dans la vie de l'établissement est conditionnée par leur propre niveau de citoyenneté... Il faudrait pour les parents défaillants ou démissionnaires, créer une « école des parents »... (10).*

D'autres enfin envisagent une collaboration structurelle entre parents, enseignants et tous les autres éducateurs de l'enfant : *« L'exercice de la citoyenneté en démocratie suppose l'apprentissage de l'autonomie c'est l'objet de la coéducation. La coéducation associe familles, équipes de professionnels de l'enseignement et monde associatif au service de l'apprentissage de la citoyenneté » (9). La coéducation, si présente dans le Plan Langevin-Wallon, pourrait être organisée « au sein d' « associations-écoles » où les élèves doivent apprendre l'exercice des responsabilités : élections, instances, postes de président, trésorier, secrétaire... » (9).*

Installer la coéducation avec les autres éducateurs de l'enfant hors de la famille, suppose de *« ne plus confondre le projet éducatif avec le seul projet scolaire... Il faudra « tuiler » toutes les instances éducatives (sportives, culturelles, parentales) pour faciliter la lisibilité de tout le « bien commun » (24).*

Il est clair que l'association des parents et la coopération avec les organismes qui par ailleurs prennent en charge les jeunes, supposent des changements importants dans le fonctionnement des établissements, par exemple : « *La mise en place de cette coéducation nécessite d'ouvrir l'école sur des horaires atypiques le soir, le samedi, sur les vacances* » (1).

Le rapport de l'Ecole républicaine du Futur de 2009 avait déjà soulevé cette question en prenant position pour une coéducation organisée : « *L'Ecole ne peut être sanctuarisée car elle n'instruit ni n'éduque seule. Les familles en premier lieu, mais aussi les collectivités locales, les animateurs de l'éducation populaire, les clubs sportifs, les associations, les centres de formation artistique, les médias même dans le meilleur des cas contribuent à l'instruction, à la formation, à l'éducation des jeunes. Il appartient à l'Ecole Républicaine du Futur au minimum de reconnaître ces apports, au mieux de les fédérer, de les faciliter, de les compléter*» (2009).

Une école ouverte sur le monde

Dans son rapport de 2009, la commission de l'Ecole Républicaine du Futur allait au-delà de la coéducation, en recommandant le renforcement des relations entre l'école et tous les partenaires susceptibles de favoriser la réussite scolaire et l'insertion dans la vie. En même temps, elle constatait, dans notre enseignement, un état assez général de tension entre le repli sur soi et l'ouverture.

L'idée de sanctuariser l'école n'est pas nécessairement périmée. Il faut protéger les enfants contre les dangers du marketing et de la publicité, contre certains usages d'Internet, contre les fondamentalismes religieux et les dérives sectaires. Mais en même temps, les maîtres, les éducateurs ne peuvent donner aux jeunes une image du monde auquel ils les préparent, qui soit celle d'un enfer malfaisant. « *Pour beaucoup d'enseignants, la création d'entreprise, la recherche de rentabilité et la production de recherche sont considérées comme des péchés capitaux et les entrepreneurs restent assimilés dans leur ensemble à de vils exploiters de main d'œuvre... Le monde éducatif est étranger au monde du travail... Notre système éducatif ne prépare pas correctement la jeunesse à la vie active* » (4).

Comment préparer les jeunes à prendre place dans une société, particulièrement une société économique, souvent inhumaine ? Comment les armer pour qu'ils se défendent et comment, en même temps, leur donner l'enthousiasme et l'envie pour qu'ils aillent au combat ? Sûrement pas en diabolisant le monde extérieur. Très certainement en se préparant dans l'école pour « l'après-école ». « *L'école doit d'abord aider à se construire et à*

prendre la distance nécessaire pour comprendre le monde : se recentrer sur soi-même et se décentrer pour s'ouvrir sur le monde » (2).

D'autant plus que le problème n'est plus seulement celui de l'insertion dans un ensemble d'entreprises et de marchés concurrentiels. Le monde du XXI^e siècle propose à l'école d'autres enjeux bien plus redoutables : « *L'Ecole est confrontée à deux révolutions depuis le début des années 90 : une nouvelle génération d'élèves et le contexte du déferlement des connaissances, des images et des informations dans le cadre de la mondialisation et de l'Internet. L'Ecole n'a plus le monopole du savoir.*

La « génération Y », celle qui a grandi une souris à la main, virtuose des réseaux Facebook, Tweeter et des univers virtuels, celle des Milleniums, Digital Natives et autres Yers (prononcez Ouairs) forment les nouveaux bataillons d'élèves. L'école ne changera pas les élèves, elle doit s'adapter à son temps sous peine de ne plus être crédible. L'acte pédagogique doit évoluer, se moderniser. Il faut revoir toute l'approche sur la didactique des disciplines : « Que faut-il enseigner aujourd'hui, pourquoi et comment ? » Et ce n'est pas qu'une question de moyens techniques, de tableaux interactifs ou d'ordinateurs mais de nouvelles stratégies d'apprentissage qu'il faut mettre en œuvre...

Le nouveau contexte de la mondialisation impose à l'Ecole une nouvelle mission : celle d'ouvrir nos enfants au monde, faire comprendre et mettre en relation toutes les informations, apprendre à chercher, classer, hiérarchiser les informations afin de les maîtriser. L'Ecole doit donner de nouvelles clefs de lecture d'un monde ouvert afin de diffuser nos valeurs républicaines tout autant que tolérance et fraternité, les fondements du vivre ensemble. L'Ecole doit permettre de se réaliser et trouver sa place dans la société et le monde : n'est-ce pas la clef de l'équilibre intérieur et le début d'une recherche du progrès de l'humanité ?» (22).

Nous avons à prendre acte que les jeunes d'aujourd'hui ont les moyens techniques de chercher leurs connaissances et leurs savoir faire un peu partout, mais qu'ils n'ont guère de modèles intéressants pour le savoir-être, si ce n'est dans leur famille et dans l'école. Par leur téléphone portable, ils accèdent à tout le savoir du monde, le bon et le moins bon. Mais sans guide, sans repère, sans méthode, sans savoir apprendre, sans esprit critique, ils sont perdus. Toutes les technologies du monde ne remplaceront pas un professeur qui guide l'enfant et l'adolescent sur le chemin de la connaissance ni une école qui parfait leur éducation citoyenne.

D'où un plaidoyer pour une école véritablement révolutionnaire : « *Cette école est présente physiquement en tous lieux et en tous temps : sur des lieux dédiés spécifiquement aux enfants, aux adolescents, aux adultes de tous*

âges, seniors compris, ainsi que sur les lieux des autres activités humaines de services publics ou d'entreprises privées ou encore d'organisation associatives ainsi que dans les grands espaces et au grand air des milieux naturels où tous nos sens sont sollicités. Elle est évidemment activement présente aussi sur les réseaux d'informations accessibles aux différents publics : radio, télévisions, sites internet, réseaux sociaux, etc. Cette école pratique largement le nomadisme pédagogique en permettant à chacun, à tous les âges de la vie de faire successivement, sur le mode des compagnons de naguères et d'aujourd'hui, son « tour de village ou tour du quartier », « tour de la cité », « tour de France », « tour d'Europe », « tour du Monde » en étant chaque fois accueilli dans des « auberges pédagogiques » propres à l'école de la République ou de ses réseaux de partenaires dans le monde » (1).

Il appartient aux enseignants de l'école de la République de donner à leurs élèves les clés du monde. Les clés du monde, ce sont les bases de la connaissance et les compétences de base. Les clés du monde, c'est l'envie de savoir et de découvrir, c'est la méthodologie pour chercher, c'est l'esprit critique pour trier et pour apprécier. Les clés du monde, c'est l'autonomie et c'est l'esprit de conquête. Les clés du monde, c'est la Laïcité, autrement dit le respect des autres dans sa propre quête de la vérité. Les clés du monde, n'est-ce pas notre quête de la Vérité au sein de nos Loges ?

Des propositions concrètes

Elles sont abondantes et variées :

1. Le travail des élèves en équipe qui valorise la coopération dans l'acquisition de connaissances ou de comportements : « Concrètement, cela se traduit par la généralisation des travaux en équipe, par des méthodes adaptées à la réflexion collective, par une priorité à la coopération et un « démerite à la compétition » (1) Et aussi : « Varions les techniques de transmission et développons notre réflexion autour des valeurs du travail collectif et de la réussite collective en complément de la réussite individuelle. Le travail en groupe semble plus adapté que les cours magistraux à l'apprentissage de la citoyenneté » (15). « Par l'émulation, l'enfant apprend aussi à se dépasser, à faire des efforts, parce qu'on a besoin de sa prestation, de son travail dans le groupe » (11).

2. Les pédagogies actives : Passer de l'enseignement purement magistral à l'interactivité, c'est rompre avec l'opposition physique et intellectuelle entre enseignants et élèves, ce qui semble tout à fait nécessaire quand il s'agit

plus d'acquérir des convictions ou des comportements que des connaissances. Il faudrait que les élèves passent « *plus de temps à poser des questions au maître assisté par un ordinateur, qu'à essayer de répondre à celles qui leur sont posées et qui leur semblent très en deçà de ce qu'ils apprennent à la télé ou sur Internet en s'amusant* » (12).

« *Pour rendre réel l'enseignement de l'éducation civique qui est dans les programmes ... il faut une instruction qui va ouvrir l'esprit et une pratique qui va former les habitudes... C'est un catéchisme passif et actif républicain* » (6).

« *La Citoyenneté ne se décrète pas plus à l'école que dans les entreprises ou les administrations ou bien encore dans les médias : elle est une pratique ! ...* » (1).

Plusieurs textes proposent de prendre modèle sur certaines innovations pédagogiques très répandues tant au niveau des maternelles que dans l'enseignement primaire (11), « *l'objectif étant de développer l'autonomie chez l'enfant à l'aide d'une liberté fondée sur le respect des règles et des autres, d'aviver sa curiosité afin de lui donner l'envie d'apprendre* » (12).

L'unanimité se fait autour de l'idée que l'éducation à la citoyenneté relève plus de l'apprentissage que d'une simple instruction.

3. Innover, prendre des risques :

« *Quand ¾ des français estiment que l'enseignement privé assure un suivi personnalisé des élèves, nous devons proposer une nouvelle organisation, pour mieux prendre en charge ceux qui ont le plus de difficultés* » (23).

Les exemples possibles d'innovation sont nombreux. Les enseignants d'aujourd'hui ne combattent pas les nouveaux médias, mais il reste beaucoup à faire pour qu'ils les utilisent. Les nouvelles technologies sont l'occasion évidente d'apprendre aux enfants à découvrir par eux-mêmes, à s'autonomiser. Elles sont aujourd'hui le principal terrain d'aventure pour le pédagogue, un terrain où les circulaires officielles ne peuvent être guère que des garde-fous. Car chaque élève est unique, chaque classe est singulière. L'innovation est donc toujours une aventure et une prise de risques. La prise de risque, c'est aussi par exemple d'organiser des moments d'échanges culturels entre enseignants et élèves. Cette implication personnelle de l'enseignant n'est pas dans la tradition scolaire de notre pays. Mais l'éducation à la citoyenneté ne peut se passer d'exemples sinon de modèles et personne n'évitera que le premier exemple soit celui du maître, dans ce qu'il montre d'écoute, dans ce qu'il exprime de respect des autres, particulièrement de ses élèves.

4. Réconcilier l'intellectuel et le manuel, le littéraire et le scientifique

« Le système continue d'orienter massivement selon des critères qui oublie l'élève : par défaut selon une logique plaçant en haut les sciences et en bas le professionnel. Le système scolaire étiquette et stigmatise l'élève qui échoue » (23).

L'orientation automatique des élèves en échec scolaire vers les métiers manuels est une aberration: *« La mise en œuvre de tests psychotechniques à l'issue de chaque année scolaire au collège doit orienter la formation en fonction des capacités de l'élève... Selon le cas, une ouverture vers l'apprentissage de métiers manuels sera envisagée, ce qui n'a rien de déshonorant. A la faveur de ces tests, l'Education Nationale redonnerait grandeur et dignité à tous les métiers, qu'ils soient manuels ou intellectuels, à l'instar des Francs Maçons qui glorifient toutes les formes de travail » (4).*

5. La Laïcité

L'éducation de soi, le respect de tous, c'est bien de Laïcité qu'il s'agit (23). *« La Laïcité pourrait être érigée en méthode pédagogique ... A l'instar des réunions régulières de parents, instaurer des réunions tout aussi régulières et fréquentes des enfants à tous les âges de leur scolarité pour favoriser les échanges, les débats, les mélanges nécessaires et juguler les peurs de toutes sortes, sources de toutes les confrontations »(19).*

6. Construire du sens et rendre explicite l'implicite :

« Il faut que les élèves, notamment les plus en difficultés, trouvent du sens dans l'Ecole et dans leurs apprentissages. La question du rapport au savoir est essentielle pour réussir. Les normes, souvent implicites, qui permettent aux meilleurs élèves de réussir, aux enseignants d'évaluer, doivent être explicitées » (20).

7. Des suggestions :

« Il faut peut-être se limiter à la maternelle et à l'école primaire, au moment où tout se met en place » (5). Mais d'autres Loges soulignent « qu'il ne faut pas exclure le collège du cycle d'apprentissage des fondamentaux et de la citoyenneté. On est citoyen quand on a toutes les capacités à l'être. Sauf filières spécifiques, on est citoyen à sa majorité quand on possède une éducation générale suffisante pour comprendre » (21).

« L'éducation à la citoyenneté ne peut-elle se faire à travers la philosophie, le plus tôt possible ? » (6).

« Un engagement de la Franc-maçonnerie adogmatique dans le « coaching » des jeunes pour que ceux-ci puissent trouver leurs voies... et la possibilité

qu'elle se porte créateur d'associations, avec d'autres partenaires institutionnels.. comme complémentaires à l'enseignement dispensé par le corps enseignant... Ces associations pourraient être l'interface entre l'école et l'entreprise avec la mise en place et le suivi de stages en entreprise à caractère obligatoire. Ces stages permettraient à nos jeunes de découvrir les milieux professionnels aidant en cela leur arrivée dans le monde du travail » (6).

Conclusions

L'ensemble des rapports réunis pour cette synthèse apparaît comme un approfondissement du rapport de 2011 et des quatre questions qu'il posait. Les conclusions sont nuancées ou complétées. La réflexion du GODF, qu'elle soit datée de 2009, de 2011 ou de 2012, met en évidence une pensée maçonnique cohérente d'une Loge à l'autre, cohérence naturelle parce qu'inspirée par les valeurs universelles partagées entre les Frères et Sœurs de tout temps et de tout lieu.

Plusieurs points émergent :

1. D'abord une clarification du positionnement du Grand Orient de France par rapport à la question de l'école : *« Si nous nous posons la question de l'Ecole Républicaine du Futur, c'est parce que nous estimons que l'Ecole de la République, aujourd'hui, ne remplit plus sa mission : celle de socialiser les enfants qui lui sont confiés et d'assurer leur devenir en tant qu'acteurs économiques et citoyens conscients... Il s'agit alors, non pas de procéder à une critique en règle du fonctionnement actuel du système éducatif mais de nous projeter dans l'avenir et de fixer ce que nous voulons atteindre afin, par la suite et dans la pratique, de définir les moyens de parvenir à ce que nous souhaitons que l'Ecole de la République soit » (25).* On rejoint l'excellente problématique du GODF dans le colloque de 1962.

2. Le rappel constant des valeurs universelles qui sont aussi maçonniques, telles qu'elles sont définies dans la Charte des valeurs du GODF : Démocratie, Laïcité, Solidarité sociale, Citoyenneté, Environnement, Dignité humaine, Droits de l'Homme. Ces idéaux doivent animer l'Ecole de la République, dont on attend qu'elle les transmette aux jeunes.

3. La nécessité de résoudre les multiples tensions qui déchirent le système éducatif, voire la société et qui sont autant de dilemmes pour les enseignants :

- Tensions dans la répartition des responsabilités entre l'Etat central régulateur et unificateur et les établissements qui ont besoin d'autonomie pour

innover et s'adapter à la diversité des élèves. Le risque de l'autonomie est l'appauvrissement ou la désertification de certains espaces comme c'est le cas en médecine(22).

- Tensions entre la nécessité d'une culture générale et celle d'une spécialisation pour se préparer à un futur métier.

- Tensions entre la « *vocation émancipatrice de l'Ecole* » d'une part, « *les rêves inassouvis et les peurs des parents* » d'autre part, auxquels s'ajoutent « *les échappatoires que sont les réseaux sociaux, les jeux vidéos et les téléphones portables* » (23).

- Tensions entre l' « *égalité des droits* » et l' « *égalité des chances* » ou « *l'équité* » (23).

- Tensions entre le souci d'instruire et celui d'éduquer, sachant que l'un ne peut réussir sans l'autre, mais que l'éducation est à la base de tout, y compris de l'instruction.

- Tensions entre le souci de laisser aux enseignants une certaine liberté de choix de leur établissement et la nécessité de « *ne pas nommer des enseignants débutants dans des classes difficiles* » (21)

- Tensions entre le souci d'unité de l'école et celui de « *redonner aux enseignants la liberté, celle d'exercer leur métier sans avoir à se justifier en permanence* » (21), « *dans un environnement qui leur fait confiance de manière à ce qu'à leur tour ils transmettent cette confiance aux élèves* » (23).

- Tensions entre la nécessité de protéger l'école et les enseignants des pressions de la société, voire des familles et le besoin d'une « *école des parents, en particulier pour les primo-arrivants* » (21).

- Tensions entre la nécessité de « *sanctuariser* » l'école pour qu'elle puisse faire son travail dans la sérénité, et celle de l'ouvrir sur le monde pour préparer les élèves à en sortir. « *Il existe encore un « Mur de Berlin » entre le monde éducatif et le monde du travail* » (23).

4. Le souci de justice. Nos écoles sont encore ségrégationnistes, à l'image des quartiers où elles sont implantées, avec des établissements pour l'élite dans les quartiers favorisés et des écoles dans les quartiers défavorisés qui ont de moindre performance. La mixité sociale de nos écoles, aujourd'hui mesurée par les experts du monde entier, est parmi les plus faibles de tous les pays qui nous sont comparables, ce qui est insupportable dans le pays des Droits de l'Homme.

5. Une révision du parcours scolaire rapprochant le collège de l'école pour former l'école fondamentale qui donnerait continuité et cohérence à l'enseignement obligatoire dont le diplôme terminal serait celui de « citoyen ». Du coup, le lycée se rapprocherait de l'université avec des parcours diversifiés et de plus en plus spécialisés. Et pour ceux qui auront échoué dans leur cursus scolaire, l'école de la deuxième chance devrait être développée (17).

6. La recherche prudente d'une coéducation par un rapprochement entre les différents acteurs qui entourent l'enfant et l'adolescent : la famille, les enseignants, les responsables des activités socioculturelles et sportives, les animateurs de quartier... Nous ne sommes pas loin du rêve de l'éducation populaire œuvrant main dans la main avec l'Education nationale. Faudrait-il qu'il y ait dialogue, échange entre tous les éducateurs de l'enfant ! La coéducation suppose au minimum un dialogue constant entre parents et professeurs pour les élèves en difficulté, et dans certains cas une véritable « école des parents ».

7. Le rôle primordial des enseignants, rôle qui dépasse désormais de beaucoup leur discipline. La fonction du professeur change dans la mesure où tout le savoir du monde est directement accessible pour tous les élèves de sa classe depuis leur téléphone portable. Tout est disponible, mais rien n'est accessible et encore moins enrichissant, sans méthode, sans motivation, sans guide. Ce guide, c'est l'enseignant dont le métier est en pleine mutation. L'Ecole de la République manque à son devoir si ses professeurs en sont réduits à réinventer chacun pour eux-mêmes leur métier en fonction des nouveaux élèves, des nouvelles technologies, de la nouvelle société, du nouveau monde. Une formation des enseignants, initiale et continue, disciplinaire et pédagogique, est plus que jamais nécessaire.

8. La citoyenneté est le fil rouge de toute refondation de l'Ecole de la République. C'est elle qui donne son sens et sa nécessité à l'école publique, républicaine et laïque.

Il ressort des travaux des Loges un très grand attachement à l'Ecole de la République, et en même temps de grandes exigences, une attente puissante et de grandes ambitions : « *L'Ecole de la République doit être plus efficace, plus rigoureuse, plus tolérante que l'école privée, car l'école publique est l'école de tous* ». « *La réussite du système public engendrera la disparition progressive d'écoles privées devenues inutiles* » (9). Toutes les réflexions vont dans le même sens : imaginer, adapter, reconstruire l'école publique comme instrument de réalisation du rêve maçonnique d'une société plus juste et plus éclairée.

Il est suggéré que la réflexion du Grand Orient de France entre désormais dans une phase de propositions (21).

Mais rien ne se fera sans l'adhésion totale du corps enseignant. Depuis la dernière guerre mondiale, cette adhésion aux réformes proposées a presque toujours fait défaut, rendant la mise en œuvre problématique. Une réforme quel que soit son contenu, est l'œuvre d'un ministre appartenant à une formation politique et ne restant en place le plus souvent que deux ou trois ans, temps trop court pour établir une concertation, gommer les désaccords et construire avec les enseignants et les dizaines, voire les centaines d'organismes concernés, un grand projet de réforme profonde et durable. La résistance aux réformes ainsi proposées et souvent imposées est souvent justifiée. De la quinzaine de réformes annoncées et votées dans les trois dernières décennies, aucune ne marquera l'Histoire³. Face à cette instabilité politique ministérielle, faut-il, comme le fait un des rapports, se poser la question : « Comment déconnecter l'enseignement de la politique ? ... Le calendrier politique est très éloigné de celui d'un cycle de formation d'un citoyen. Laissons aux politiques la gestion budgétaire du système éducatif et aux professionnels celle du cycle de vie des études de base » (21).

Quoi qu'il en soit, l'école a besoin de retrouver du sens, c'est-à-dire de percevoir et d'annoncer à quoi elle sert, ce que le pays attend d'elle. La question a été posée avec clarté dans la réunion publique du 24 mars 2012 au Temple Groussier : « *Moi, écolier de 6 ans, qu'allez-vous faire de moi ?* » (11). Si les écoles musulmanes ont pour objectif de former de bons musulmans, les écoles chrétiennes, de bons chrétiens, l'école de la République ne devrait-elle pas avoir pour objectif principal de former de bons citoyens. L'école est le lieu unique où se régénèrent et se transmettent les valeurs républicaines. C'est la source de la Liberté, de l'Egalité, de la Fraternité, de la Laïcité. A cette source se nourrissent les jeunes générations.

L'avenir de la démocratie, mais aussi « *la paix sociale* » (22), sont directement liés à la vitalité de l'école. « *A l'échelle mondiale, la France a toujours joué un rôle de phare intellectuel. Le maintien de solides apprentissages culturels et citoyens est la garantie de la diffusion des valeurs de la République dans le monde... La France ne doit pas perdre son rôle de garante des Droits de l'Homme et du Citoyen. L'Education nationale est le vecteur de ce qu'on appelle aujourd'hui le « smart power »* » (22).

³ Lire l'ouvrage de Jean Battut - « *Changer l'école pour changer la vie* » Editions L'Harmattan - qui raconte comment fut construit le projet éducatif du parti socialiste entre 1971 et 1981 et ce qu'il en est advenu. Jean Battut, conseil de F. Mitterrand pour l'éducation, en fut l'un des principaux acteurs.

Ne craignons pas que le temps passé et les efforts consentis par les enseignants pour éduquer le jeune citoyen ne nuisent à son instruction. La réussite scolaire viendra par surcroît, et le bonheur en plus, quand l'Ecole de la République sera devenue l'école de la Citoyenneté.

N° des contributions référencées

1	LA FRATERNITE VENDEENNE	La Roche sur Yon
2	COUPO SANTO	Le Cannet des Maures
3	GERMINAL	Ruffec
4	LE POINT PARFAIT 1797	Paris 4
5	CONCORDE ET MONTESQUIEU	Bordeaux
6	RENOVATION HUMANISTE	Toulon
7	LA TRIPLE EQUERRE	Annecy
8	LA BRANCHE D'ACACIA	Sanary sur mer
9	DEVOIR ET LIBERTE	Longwy
10	ETOILE AUSTRALE	Antananarivo Madagascar
11	PROMOTION DE L'HOMME	Paris 3
12	ETIENNE MARCEL - NIVEAU SOCIAL	Paris 2
13	ATHENEE	Menton
14	COSMODICEE	Tours
15	LIBERTE	Paris 3
16	LES AMIS SOLIDAIRES - CORDIA FIDELIA	Meaux
17	TEMPLE ET CITE	Tours
18	EMANCIPATION AJACCIENNE	Ajaccio
19	NICOLAS KOECHLIN	Mulhouse
20	UTOPIA SOLEIL NOIR	Toulouse
21	REPUBLICAINE 5989	Ermont
22	MORIAH, TRIPLE ALLIANCE LAÏQUE ET REPUBLICAINE, LA POMME SABOLIENNE, LES AMIS DU PROGRES	Loges de la Sarthe
23	LES AMIS DE LA REPUBLIQUE -	Niort
24	CONFLUENCE	Rennes
25	LA PARFAITE AMITIE	Albi



Grand Orient de France
16, rue Cadet - 75009 Paris

www.godf.org
www.godf.tv